

Présentation des membres du conseil

Présents

- Mmes CHEVRIAUX Céline, GARCIA Catherine, MATHIS Claire, Mr RIBEYROLLES Luc, enseignants
- Mme OTTOLINI Gaële, Maitresse E RASED,
- Mmes LIGONNET Jessica, Anne-Dominique ISRAEL, Charlotte PERRIN, parents d'élèves délégués élus
- Mr SALASC Philippe, maire d'Aniane (présent au début de la réunion)
- Mme GADET Florence, Mme SERVA Céline, élues de la Mairie d'Aniane
- Mr FAROLDI David, responsable enfance-jeunesse mairie d'Aniane
- Mmes BANES Peggy, BOUIROU Sandra, BRABANT Elisabeth, ATSEM.

Excusés : Mme HUMBERT, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme OTTOLINI Gaële, maitresse E RASED

Mr SCOTTO Georges, DDEN

Mme POURSEL Chantal, ATSEM

Résultats des élections des parents d'élèves délégués

Taux de participation : 42 %

Inscrits : 192

Votants : 82

blancs ou nuls : 7

Si nous souhaitons voter uniquement par correspondance l'année prochaine, c'est maintenant possible, mais il faut le voter en conseil d'école. A voir au prochain.

Rôle du conseil d'école

- Durée 2 h, trois fois par an
- Vote le règlement intérieur de l'école
- Se réunit trois fois par an (15 octobre, **vendredi** 20 mars, **mardi** 9 juin) à 18h
- Présente le projet d'école
- Parle des différents projets des classes
- Organisation du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés) :
 - une maitresse G qui travaille sur les difficultés de comportement avec les enfants → supprimée, l'inspection indique qu'elle n'est pas supprimée, mais son poste est utilisé pour le dédoublement des classes en REP+
 - un psychologue scolaire → Thierry DERVEAUX
 - une maitresse E qui travaille sur les difficultés scolaires des enfants (surtout avec les GS) → Gaële OTTOLINI

Vote du règlement intérieur

Conforme au règlement départemental de juillet 2014. Ce règlement départemental est disponible dans le porte vue dans mon bureau ou bien sur internet sur le site de l'inspection académique, à l'adresse :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=81107

Proposition de modifications suite au changement d'âge d'obligation scolaire

Voté "pour" par tous les membres du conseil.

I. Mise en place du conseil d'école

Répartition des effectifs : 106 enfants aujourd'hui (36 GS, 38 MS et 32 PS)

PS-MS : 26 enfants → 7 PS et 19 MS avec Céline CHEVRIAUX et Katia POHLER (ATSEM : Sandra BOUIROU)

PS-MS : 26 enfants → 7 PS et 19 MS avec Catherine GARCIA et Alice DEVILLE, actuellement en congé maternité et remplacée par Emmanuel CLANET (ATSEM : Peggy BANES)

PS-GS : 27 enfants → 9 PS et 18 GS avec Claire MATHIS (ATSEM : Elisabeth BRABANT)

PS-GS : 27 enfants → 9 PS et 18 GS avec Luc RIBEYROLLES (ATSEM : Chantal POURSEL et Sofia SIBARI les jeudis après-midi et vendredis)

Subventions : 27 € par enfant pour les sorties (prévisionnel des sorties donné à la mairie)

47 € par enfant pour les fournitures scolaires

6,5 € par enfant pour les cadeaux de Noël (1 livre par enfant)

600 € alloués pour le spectacle de Noël (coût : 600 € cette année)

Prévision d'effectif a été demandée par l'IA (avant le 11 octobre) : déclaré 108 enfants pour la rentrée prochaine (38 PS, 32 MS, 38 GS).

II. Aménagement, hygiène et sécurité

Chaque demande de travaux est envoyée par mail à Mme Florence Gadet et à M. David Faroldi, généralement le mardi. Des travaux ont été réalisés cet été : des raccords sur le sol souple de la cour, le vidéoprojecteur dans la classe 4, une réglette électrique dans la classe 3.

Aménagement :

Une feuille concernant les investissements sera envoyée courant décembre (climatisation ou possibilité de auvent végétal, grillage à surélever dans la cour, store pour l'atrium du hall).

Hygiène : Entreprise privée qui fait le ménage dans l'école maternelle. Nous communiquons avec eux par le biais d'un cahier de liaison lorsque cela est nécessaire ou bien les ATSEM en réfèrent à Mr FAROLDI.

Classe 4 : la fouine est revenue, car on l'entend et des dalles supplémentaires se salissent.

Sécurité :

Entretien régulier des vélos, trottinettes qui deviennent dangereux pour la sécurité des enfants : les bouchons aux guidons sont à vérifier régulièrement. Nettoyage des feuilles.

Installer le tuyau d'arrosage du côté fossé car il est dangereux pour les enfants à l'endroit où il a été accroché.

Exercice d'évacuation a été fait mardi 24/09/19. Evacuation rapide et calme (2 minutes 40). Le compte-rendu est envoyé directement à l'académie car rempli en ligne. La classe 4 n'entendait pas porte fermée.

Des détecteurs de fumées sont-ils obligatoires ou pas ? L'alarme ne se déclenche pas seule.

Exercice PPMS : effectué le jeudi 3 octobre 2019. Nous avons réalisé un exercice de confinement. Les 2 classes de PS-MS se sont confinées dans le dortoir, les 2 classes de PS-GS dans la cantine (cf compte-rendu : la porte de la cantine ne se verrouille pas, une porte du dortoir non plus).

Vigipirate : Rappel aux parents d'élèves : éviter les attroupements devant l'école, ne pas stationner devant, être vigilants concernant les sacs abandonnés, ...

ATSEM : nous demandons à la mairie de nous prévenir par mail des réunions.

III. Fonctionnement de l'école : Evénements et projet d'école

Coopérative scolaire : cahier des comptes à disposition, nous commençons l'année avec environ 2563 €.

Nous avons acheté du matériel demandé par les ATSEM grâce à l'argent récolté des gourdes de compote recyclées. Grâce au prix de la laïcité, nous avons achetés des albums sur le monde ainsi que des jeux pour les classes. Nous avons payé les cotisations USEP (presque 900 €) et les cotisations de coopérative financées par les parents ne sont pas encore rentrées.

Nous récoltons cette année en plus des gourdes de compotes, les tubes de dentifrice, les brosses à dents qui rapportent un peu d'argent pour l'école, puis, les cartouches d'encre, les bouchons, pour d'autres causes.

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : se fait entre 13h15 et 13h35, presque tous les jours, suivant les classes et les enfants. Cette année encore, on nous demande de cibler sur le langage et la lecture.

Projet d'école LANGAGE (Différents avenants)

Thème principal : maîtrise de la langue orale, avec différentes actions envisagées car beaucoup axé sur le langage à travers les jeux (mathématiques et jeux de société en alternance, car ce sont davantage les MS et GS qui participent au projet en décrochage pendant la sieste des PS), nous envisageons de reprendre sur les jeux mathématiques cette année afin que les enfants qui étaient en PS il y a deux ans puissent participer plus activement au projet. Nous aurons donc besoin de parents qui viennent nous aider régulièrement en période 3, les mardis (5 semaines + 2 semaines pér. 4).

Projet USEP : USEP = Union Sportive de l'enseignement du premier degré de l'Hérault. Maternelle : correspondance entre 2 ou 3 classes. Les enseignants organisent 2 à 3 rencontres dans l'année.

- PS-MS Céline et Cathy : Correspondent ensemble avec 1 classe de PS-MS de Montarnaud 31/01 à Aniane, 13/03 à Montarnaud, + EPS et Litt le 30/04/20 à Vailhauquès
- PS-GS Luc et Claire correspondent ensemble avec la classe de PS-MS-GS de Puéchabon, le 13/03 à Aniane, le 19 mai à Puéchabon et le 30 avril à Vailhauquès

Sport, mais aussi : communication (correspondance), d'autres compétences, rencontre d'autres enfants, d'autres lieux, ... Représente environ 900 € d'affiliation cette année pour l'école entière + payer 1 bus (entre 200 et 300 €) pour une des rencontres. 2 bus sont payés, les autres sont à notre charge. Ils peuvent nous prêter du matériel sportif, ...

Projet CHORALE : Tous les MS et GS de l'école participent à une chorale toutes les semaines, le jeudi de 9h30 à 10h.

Après les vacances, nous pensions proposer une chorale pour les PS, séparément des MS et des GS.

Nous pensions faire une représentation pour des chants de Noël à la maison de retraite, pour égayer un peu en cette période festive.

Nous proposerons également 2 représentations à la fin de l'année scolaire pour les parents.

Cabane à jeux : Les enseignants doivent surveiller la sieste le lundi après-midi. A tour de rôle, 2 sont à la sieste pendant que les 2 autres sont dans la cour avec la cabane à jeux. La mairie souhaiterait qu'elle soit ouverte 2 fois par semaine.

Projet JARDIN : Youri nous a proposé des animations au jardin en novembre et au printemps, pour planter, surtout des fleurs pour les abeilles, des légumes, ... ainsi que pour faire du landart. Des activités avec l'association "Vivre à Aniane" seront également proposées cette année encore.

Projet MUSIQUE : Accepté pour la première partie de l'année pour les 2 classes de PS-GS., sur le thème "Une petite goutte d'eau". DUMIste Florent TERREAU, de l'école de musique de Gignac. Les interventions ont déjà commencé les lundis matins en vue d'une représentation à l'abbaye en février. La classe de Puéchabon est jointe à ce projet pour rapprocher les enfants.

Bibliothèque : Toutes les classes accèdent à la bibliothèque. Tous les 15 jours. Le mardi matin, nous nous sommes répartis pour que chacun puisse bénéficier de ce temps. Tous les enfants de PS, MS et GS peuvent emprunter des livres. Les classes de PS-MS n'y vont qu'une fois par mois. Une convention a été signée par la bibliothèque, la mairie et les parents pour que chaque emprunteur soit responsable du livre emprunté.

Spectacle de Noël : prévu le vendredi 20 décembre, veille des vacances. Matin, à 10 h00, spectacle "La véritable histoire du Père Noël" (Compagnie Coline), avec les grands de la crèche et Puéchabon. Merci à la mairie de faire le noir dans la salle pour le spectacle.

Nous demandons à la mairie s'il est possible d'organiser le goûter l'après-midi, gouter de Noël offert par la municipalité, suivi de l'arrivée du Père-Noël qui amènera les cadeaux aux enfants. Appel aux parents pour aider à l'emballage des cadeaux que nous avons déjà reçus. La mairie indique qu'il reste du papier cadeau de l'an dernier pour l'emballage. Nous remercions la mairie pour ce geste (gouter + cadeaux). Un sapin sera dans le hall comme les années précédentes. La mairie nous proposera un Père Noël pour 15H.

Sortie de fin d'année : Toutes les classes iront à Teraventure à St Christol le vendredi 5 juin. Avec 2 bus, des parents devront suivre en voiture. Budget : 8€/enfant x 106 = 848 € d'entrée + 1140 € bus = 1988 €

ENT : Tous les enseignants ont expliqué en réunion de rentrée que l'on pouvait y trouver des photos, des renseignements, ... et ont distribué les codes d'accès aux parents. La mairie prend en charge 50 €/école/an qui représente de coût d'un hébergement sur un site français, ce qui constitue une protection des données car c'est la loi française qui s'applique.

Fête des écoles :

Prévue le vendredi 26 juin. Une commission fête des écoles doit se réunir pour savoir la forme qu'elle pourrait prendre.

Fête d'accueil du 20 septembre a été plutôt bien investie. Elle a rapporté 138 € pour l'école maternelle en vente de boissons.

Par contre, l'école maternelle voulait faire remarquer que les portes ouvertes ne servent à rien en maternelle, car personne ne vient. Les parents sont tout le temps dans l'école, ils connaissent.

Questions diverses :

Parents :

- Cantine : les parents indiquent simplement qu'ils participeront à la commission menu qui aura lieu en novembre, mais ils voulaient nous dire les sujets qu'ils souhaitaient aborder. Nourriture locale et de saison, végétarien une fois par semaine, ... La mairie indique qu'il faudra voir les changements avec la mise à jour du cahier des charges.
- Des parents voudraient voir comment la cantine fonctionne. La mairie invite ceux qui le souhaitent à venir manger avec les enfants en prévenant à l'avance des dates.
- Les parents voudraient faire passer un questionnaire à tous les parents pour mieux les représenter.
- Les parents souhaiteraient que la semaine du goût organisée à l'école se fasse sans aliment ultra-transformés.
- Problème de moustiques à l'école (inconfort mais aussi santé)
- RASED : les parents veulent montrer leur mécontentement concernant la suppression du poste de maître G. Ils souhaitent faire une nouvelle pétition pour l'année prochaine.
- Problème du personnel du ménage qui fumait dans l'enceinte de l'école a été réglé.
- Les parents informent qu'ils tiendront un stand au marché de Noël des féeries le 15 décembre.

Mairie :